

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui donne droit à un remboursement de 100% du capital investi en NOK (la couronne norvégienne) à l'échéance finale (avant frais).

- qui vous offre un coupon fixe annuel brut de 1,75% en NOK (avant perception du précompte mobilier – voir «Fiscalité» à la page 3).

- d'une durée fixe de 5 ans.

Mais:

- sans rendement préalablement connu en EUR. Si vous convertissez le capital investi en EUR à l'échéance finale, il existe une possibilité de perte de capital en cas d'évolution négative du cours EUR/NOK.

Coût total en cas de conservation jusqu'à l'échéance finale

- maximum 5,75% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 5 ans à l'exclusion de tous les frais de change applicables pouvant aller jusqu'à 1,00% sur toute conversion vers et depuis l'EUR pour les investisseurs qui ne détiennent pas de compte dans la devise d'émission de ce produit.

Type de produit

Le produit proposé est un titre de créance avec droit au remboursement de 100% du capital investi.

En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur. Celui-ci s'engage à rembourser à l'échéance finale au moins le capital investi en NOK, à l'exclusion de la commission de placement en supplément du capital qui s'élève à 1,00%. L'émetteur s'engage également à payer un coupon annuel fixe.

En cas de faillite ou de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale.

Les risques liés à ce produit figurent à la dernière page de cette fiche produit.

Belfius Banque vous propose: Belfius Financing Company (LU) NOK 02/2022 - 02/2027

Caractéristiques principales

Durée: 5 ans (du 08-02-2022 au 08-02-2027).

Rendement actuariel brut: 1,54% en NOK. L'évolution du taux de change EUR/NOK peut fluctuer. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 101% et est calculé avant perception du précompte mobilier (rendement actuariel net: 1,02% en NOK, après prélèvement du précompte mobilier de 30%)¹.

L'obligation Belfius Financing Company (LU) NOK 02/2022 - 02/2027 vous donne droit à un coupon annuel brut en NOK de 1,75% (avant perception du précompte mobilier)¹.

À l'échéance finale, vous avez droit au remboursement total du capital investi en NOK (avant frais). En cas de faillite ou de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique «Risques» («Risque de crédit»).

Si, à l'échéance finale, vous ne souhaitez pas réinvestir en NOK mais plutôt convertir votre capital en EUR, ce montant libellé en EUR peut être inférieur ou supérieur à votre mise de départ à cause du risque de change.

Ce risque est d'autant plus important si vous ne disposez pas d'un compte en NOK et que vous convertissez les coupons annuels en EUR, et signifie que le montant de ce coupon, après conversion en EUR, peut varier d'une année à l'autre.

¹ Ces rendements sont valables pour autant que l'obligation soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Objectif d'investissement

Une émission libellée en couronne norvégienne offre une possibilité de diversification pour l'investisseur compte tenu de l'avantage de taux par rapport à une émission comparable en EUR. De plus, ce produit vise également à profiter d'une hausse de la NOK par rapport à l'EUR.

Infos économiques sur la Norvège et la couronne norvégienne

Les fondamentaux de l'économie norvégienne sont sains et stables. Néanmoins, la devise n'en a pas beaucoup profité au cours des cinq dernières années. Elle a baissé d'environ 10% par rapport à l'euro. Le crash du prix du pétrole et la pandémie de covid-19 ont durement touché la devise en mars 2020, mais depuis fin avril 2020, la NOK se relève progressivement de cette chute. La devise est soutenue par:

- La hausse du prix du pétrole
- Le cycle de hausse des taux d'intérêt a commencé. Le 23 septembre, la banque centrale a relevé le taux d'intérêt de 0,00% à 0,25%. Le 16 décembre, de nouveau de 0,25% à 0,50%. Au cours des prochains trimestres, le taux d'intérêt sera très probablement relevé par paliers de 0,25% pour atteindre 1,25% à la fin de 2022. Cette année, la croissance économique devrait être de 4,1% et de 3,5% en 2022¹.

	PRO
	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Norvège présente toujours un rating AAA incontesté. ■ Finances publiques saines (dette publique 46% du PIB (dé. 2020)² ■ Excédent de la balance courante (2,0% du PIB - déc 2020)² ■ Le pays possède un fonds souverain pétrolier qui a une valeur de près de 12.329 milliards de NOK au 17-12-2021³
	CONTRE
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Endettement élevé des ménages (dettes des ménages/PIB = 111% – juin 2021)² ■ L'économie est sensible à l'évolution des prix du gaz et du pétrole. ■ En comparaison avec les devises fortes que sont l'USD et le YEN, le volume traité quotidiennement en NOK est plutôt limité: en cas de nervosité des marchés, ce qui peut influencer négativement le cours.

Source : ¹ Reuters-Refinitiv ² tradingeconomics.com ³ www.nbim.no/no/

Source : Belfius Banque – Stratégie d'investissement - décembre 2021

Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.

Belfius Financing Company (LU) NOK 02/2022 - 02/2027

Obligation à taux fixe en devise étrangère – janvier 2022

ISIN: BE6332197373

COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement	Le prix d'émission de 101% englobe une commission de placement de 1,00% à charge de l'investisseur.
Frais uniques du produit	Tous les frais (inclus dans le prix d'émission) de maximum 1,00% de la valeur nominale du montant souscrit à charge de l'investisseur. Ces frais uniques du produit sont payés à l'émetteur au début ou à la fin de l'investissement.
Frais courants du produit	Tous les frais courants liés à la gestion de ce produit et déduits de sa valeur lors de la durée de l'investissement: 0,75% par an ou 3,75% (0,75% x 5 ans) au maximum de la valeur nominale du montant souscrit si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.
Frais de change	Maximum 1,00% pour les investisseurs qui n'ont pas de compte dans la devise d'émission de ce produit. Ces frais sont automatiquement calculés à chaque conversion vers et à partir de l'EUR avant la souscription, après le paiement du coupon et après le remboursement du capital investi à l'échéance finale.
Vente avant l'échéance finale	Des frais de courtage maximum à hauteur de 0,60% et un bid-ask spread (fourchette achat-vente) de max. 1,50% sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque (voir «risque de liquidité» sous la rubrique «Risques»).

COUT TOTAL EN CAS DE CONSERVATION JUSQU'A L'ECHEANCE FINALE (sur la base du montant minimum de souscription de 15.000 NOK)

Pourcentage maximum	Maximum 5,75% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 5 ans à l'exclusion de tous les frais de change applicables pouvant aller jusqu'à 1,00% sur toute conversion vers et depuis l'EUR pour les investisseurs qui ne détiennent pas de compte dans la devise d'émission de ce produit.
Montant maximal absolu	862,50 NOK par coupure de 15.000 NOK pour toute la durée de 5 ans, à l'exclusion de toute commission de change.

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

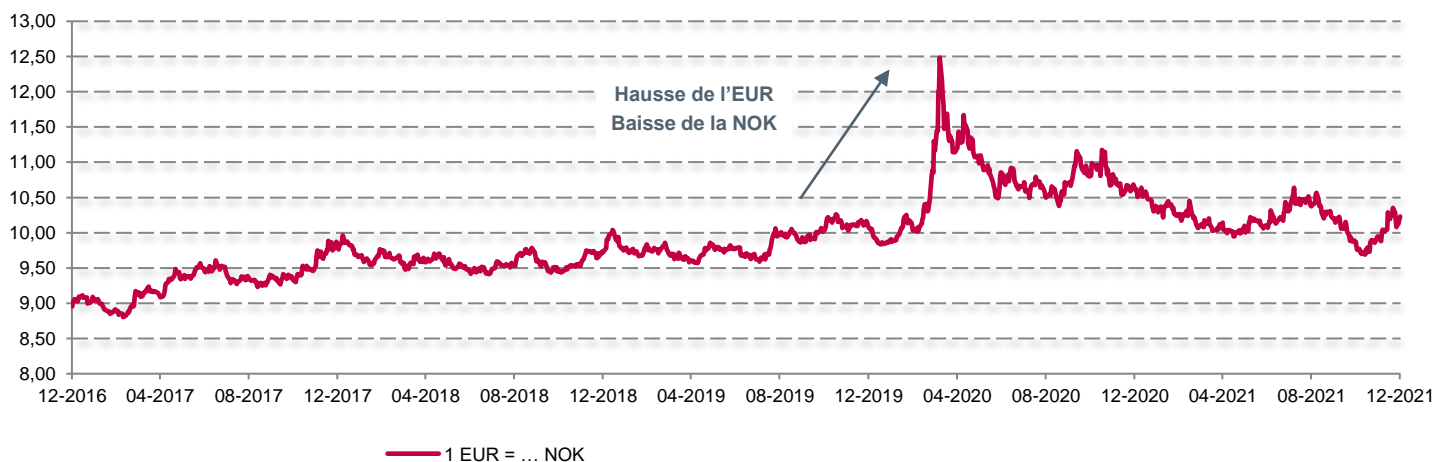
Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, il sera vendu au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit (par exemple en cas de détérioration de la solvabilité de l'émetteur ou en cas d'augmentation du taux d'intérêt du marché). Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60% seront comptabilisés et une fourchette achat-vente maximale de 1,50% s'applique dans des conditions de marché normales. Vous trouverez plus d'informations plus bas dans cette fiche produit dans les rubriques «Coûts à charge de l'investisseur» et «Risques» («risque de liquidité» et «risque de fluctuation du prix de l'obligation»).

Évolution du cours de change EUR/NOK au cours des 5 dernières années (cours de change au 13-12-2021: 1 EUR = 10,228 NOK).

Le 13 décembre 2021, 1 EUR valait 10,228 NOK. À ce cours, vous deviez payer 1.466,53 EUR pour 1 coupure de 15.000 NOK, avant frais. Si, à l'échéance finale, la NOK baisse de 10% par rapport à l'EUR, ce qui signifie que la courbe du graphique aurait augmenté de 10% (cours de 1 EUR = 11,365 NOK, vous devez donc payer plus de NOK pour recevoir 1 EUR), vous ne recevrez que 1.319,87 EUR pour votre coupure de 15.000 NOK. De cette manière, vous aurez réalisé une moins-value sur la devise.

À l'inverse, vous réalisez une plus-value sur la devise. Vous toucherez 1.613,18 EUR pour votre coupure de 15.000 NOK, si la valeur de la NOK augmente de 10% par rapport à l'EUR, ce qui signifie que la courbe du graphique aurait chuté de 10% (cours de 1 EUR = 9,298 NOK, vous devez donc payer moins de NOK pour recevoir 1 EUR).

En bref, si vous échangez le montant payé en NOK en EUR à la fin de l'investissement, vous réaliserez un gain en capital en raison de l'évolution du taux de change, si la courbe du graphique a diminué au 08-02-2027 par rapport à la valeur du 08-02-2022; vous enregistrerez une perte si la courbe du 08-02-2027 a augmenté par rapport à la valeur du 08-02-2022.



Source: Thomson Reuters Datastream - Les performances passées ne présument en rien des performances futures.
Vous pouvez suivre l'évolution de ce cours de change via la presse financière.

Belfius Financing Company (LU) NOK 02/2022 - 02/2027

Obligation à taux fixe en devise étrangère – janvier 2022

ISIN: BE6332197373

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 23-12-2021 au 31-01-2022 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).
Date de paiement	08-02-2022. Le cours de change (conversion de l'EUR vers la NOK) est fixé 2 jours ouvrables avant la date de paiement. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à l'obligation pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Emetteur	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA
Garant	Belfius Banque SA (notation S&P: A, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Une notation (ou «rating») est donnée uniquement à titre indicatif et ne constitue aucunement une recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. L'agence de notation peut à tout moment suspendre, modifier ou retirer la notation. Vous trouverez plus d'informations concernant les notations de crédit sur belfius.be/notationdecredit . Vous pouvez également consulter les conseils de notation sur belfius.be/ratings
Durée	5 ans, du 08-02-2022 au 08-02-2027.
Prix d'émission	101%; coupures de 15.000 NOK.
Prix de remboursement à l'échéance finale	Par coupure de 15.000 NOK, l'investisseur a droit à un prix de remboursement de 15.000 NOK. En cas de faillite ou en cas de restructuration de l'émetteur et/ou du garant, imposée par l'autorité de résolution pour prévenir une faillite, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Si l'investisseur ne dispose pas d'un compte en NOK, le remboursement en EUR se fera au cours de clôture du dernier jour bancaire ouvrable qui précède l'échéance.
Montant de l'émission	Montant minimum de l'émission 15.000.000 NOK; pas de montant maximum.
Coupons	Coupons bruts annuels de 1,75% en NOK payables le 08-02 (ou le premier jour bancaire ouvrable suivant) des années 2023 à 2027 inclus.

DOSSIER-TITRES	La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.
-----------------------	---

PROTECTION DES DÉPÔTS	Ces obligations sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.
------------------------------	---

FISCALITÉ	<p>En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge) est comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ précompte mobilier libératoire: 30% sur les coupons▪ en cas de vente ou achat avant l'échéance finale:<ol style="list-style-type: none">i) précompte mobilier libératoire de 30% sur les intérêts courus à charge du vendeur; l'acheteur recevra en liquide un montant équivalent à titre de bonification (cf. système de liquidation X/N);ii) taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,12% (max. 1.300 EUR) en cas d'achat ou de vente avant l'échéance finale; lors de la période de souscription et à l'échéance finale, pas de TOB. <p>Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.</p>
------------------	--

PROSPECTUS	Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 25-05-2021 (le Notes Issuance Programme), le premier supplément du 17-08-2021 et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base), approuvés par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 22-12-2021) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be ou sur belfius-financingcompany.lu . L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.
-------------------	--

SERVICE PLAINTES	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).</p>
-------------------------	--

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/categoriesdeproduits.



Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

RISQUES

Description des risques: les obligations comportent entre autres les risques suivants :

- un **risque de crédit**: En cas de faillite ou de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons annuels ne soient pas payés. Si Belfius Banque est confrontée à de graves problèmes de solvabilité, l'organe de contrôle peut imposer une restructuration afin d'éviter la faillite. Dans ce cas, les titres de créance peuvent, sur décision de l'organe de contrôle, être entièrement ou partiellement annulés ou être convertis en instruments de capitaux propres (actions) (lesdits 'Bail-in'). De ce fait, même sans que l'émetteur ou le garant tombe effectivement en faillite, vous courez le risque de ne pas pouvoir récupérer des montants auxquels vous avez droit et de perdre entièrement ou partiellement le capital investi. L'exercice d'une mesure de résolution par l'organe de contrôle en vertu de la directive 2014/59/UE peut aussi porter sur la garantie fournie par Belfius Banque et avoir pour conséquence que vous ne puissiez plus invoquer la garantie fournie par Belfius Banque.
- un **risque de change**: Cette obligation est émise en NOK. Cela signifie que l'investisseur pourrait, à l'échéance finale, recevoir un montant en NOK qui, s'il est converti en EUR, pourrait s'avérer inférieur au capital initialement investi en EUR. Le risque de change existe également lors de la conversion des coupons en EUR. Le risque de change est plus important pour les investisseurs qui n'ont pas de compte en NOK et pour lesquels le paiement des coupons et le remboursement du capital se fait automatiquement en EUR.
- un **risque de liquidité**: Cette obligation ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part, par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix de l'obligation») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage, frais de change, taxe sur les opérations de bourse et autre taxe éventuelle).
- un **risque de fluctuation du prix de l'obligation (risque de marché)**: Le prix de cette obligation fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur:

belfius.be/risques-investissements.

Conditions valables au 23-12-2021 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB
RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **23-12-2021 au 31-01-2022 inclus** avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre **agence Belfius** ou Online via **Belfius Mobile, Belfius Tablet ou Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02.222.12.01 ou via «Contact» sur belfius.be.